

Les subventions accordées par le Bureau de l'assemblée de la province Sud le mardi 21 novembre 2023



Le Bureau de l'assemblée de la province Sud s'est réuni ce mardi 21 novembre 2023 pour acter plusieurs projets de délibérations, dans divers secteurs.

Sécurité

Dans le cadre de leurs missions de protection des personnes, des biens et de l'environnement :

- ▶ **la commune de Bourail** reçoit une subvention de **6 000 000 francs CFP** pour l'année 2023,
- ▶ **la commune de Païta** reçoit une subvention de **50 000 000 francs CFP** pour l'année 2023,
- ▶ **la commune du Mont-Dore** reçoit une subvention de **35 000 000 francs CFP** pour l'année 2023,
- ▶ **la commune de Dumbéa** reçoit une subvention de **35 000 000 francs CFP** pour l'année 2023.

La commune de La Foa, dans le cadre d'une convention-cadre pluriannuelle d'objectifs et de moyens, reçoit une subvention de **3 036 600 francs CFP** pour l'année 2023. Cette aide constitue une participation au financement d'un poste de garde champêtre sur trois ans.

La commune de Thio, dans le cadre d'une convention d'objectifs et de moyens, reçoit une subvention de **1 238 664 francs CFP** pour l'année 2023. Cette aide constitue une participation à l'acquisition d'équipements pour les gardes champêtres et à la mise en œuvre d'actions de sensibilisation.

La commune de Moindou, dans le cadre d'une convention d'objectifs et de moyens, reçoit une subvention de **15 000 000 francs CFP** pour l'achat de 10 caméras de vidéo-protection.

La commune de Nouméa, dans le cadre d'une convention d'objectifs et de moyens, reçoit une subvention de **82 496 062 francs CFP** pour l'année 2023. Cette aide constitue une participation à plusieurs mesures pour

accompagner la commune dans ses missions de sécurité et prévention, et notamment pour renforcer les moyens de protection et d'intervention de la police municipale.

La commune de Païta reçoit un radar de contrôle de vitesse d'une valeur de **845 259 francs CFP**. Le financement de ce radar constitue une mesure complémentaire dans l'ambition provinciale de participer activement au combat collectif contre l'insécurité routière.

Santé

Afin de lutter contre la désertification médicale, la province Sud développe l'attractivité du territoire pour les internes et les médecins. Dans le cadre de la convention établie avec le CHU de Montpellier, **la province Sud prend en charge les frais d'accueil d'une interne en médecine générale**, pour son stage au sein d'une structure sanitaire provinciale du 2 novembre au 1^{er} mai 2024 (transport, logement, indexation). Au total, 5 internes seront accueillis.

Humanitaire

La Papouasie-Nouvelle-Guinée va bénéficier d'une aide humanitaire exceptionnelle d'une valeur de **1 728 000 francs CFP**. À la suite à l'éruption du volcan Bagana en juillet dernier, la Province s'est ainsi associée à l'Etat pour envoyer des denrées alimentaires aux populations déplacées sur l'île de Bougainville.

Environnement

L'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer), dans le cadre d'une convention d'objectifs et de moyens, reçoit une subvention de **4 700 000 francs CFP**. Cette aide constitue une participation aux projets de recherche scientifique de durabilité des ressources et des agrosystèmes aquacoles – RESSAC - et de durabilité des écosystèmes récifo-lagonaires – PRESENCE.

La Société d'Économie Mixte de la Baie de la Moselle (SODEMO) reçoit une subvention de **594 254 francs CFP**. Cette aide constitue une participation à l'acquisition et à la pose de deux filets anti-pollution à Port Moselle.

L'association **Conseil de l'eau des communes de Farino, La Foa et Sarramea**, dans le cadre d'une convention d'objectifs et de moyens, reçoit une subvention de **11 266 186 francs CFP**, pour son projet « Valorisation du littoral de Ouano », lauréat 2023 du budget participatif « Mon idée pour ma Province ». Cette aide permettra de financer la réalisation d'aménagements et l'installation d'équipements, pour valoriser la 3^e plage de Ouano, dont l'attractivité économique et le potentiel environnemental sont importants, tout en maîtrisant la fréquentation pour en réduire l'impact sur le littoral.

L'association **Groupement Professionnel des Exploitants Forestiers de Nouvelle-Calédonie (GPEFNC)**, dans le cadre d'une convention d'objectifs et de moyens reçoit une subvention de **1 416 790 francs CFP** pour l'année 2023. Cette aide constitue une participation à l'acquisition de matériel de laboratoire, dans le cadre de l'installation d'un laboratoire d'analyse de bois et produits de traitements de bois local.

La commune de Bourail reçoit une subvention de **100 000 francs CFP** pour mener des actions de sensibilisation dans le cadre de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets (SERD) 2023.

Anciens combattants

L'association **Amicale des combattants du Mont-Dore** reçoit une subvention de **200 000 francs CFP** pour l'année 2023. Cette aide constitue une participation aux actions de l'association, qui prend part aux manifestations patriotiques, dans le but de renforcer le devoir de mémoire.

Sport

L'association Ligue Calédonienne de Volley-Ball reçoit une subvention de **200 000 francs CFP**. Cette aide constitue une participation à un déplacement de jeunes cadettes et cadets, pour un camp d'entraînement à Wallis en octobre 2023.



L'association Sportive de Rivière Salée reçoit une subvention de **200 000 francs CFP**. Cette aide constitue une participation à un stage de détection de cinq jeunes volleyeuses, prévu du 8 au 13 avril 2024 en Nouvelle-Zélande.

Culture

Le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie reçoit une subvention complémentaire de **9 000 000 francs CFP**. Cette aide constitue la 2e part de la participation de la Province au Fonds de concours dénommé « Fonds de soutien à la production audiovisuelle », pour 2023.

L'Association Culturelle Israélite de Nouvelle-Calédonie (ACINC) reçoit une subvention de **14 000 000 francs CFP**. Cette aide constitue une participation à la réhabilitation de l'unique synagogue de Nouméa et de l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie.

L'association Société d'études historiques de Nouvelle-Calédonie (SEHNC), dans le cadre d'une convention d'objectifs et de moyens, reçoit une subvention de **1 154 246 francs CFP** pour son projet « Numériser et diffuser les livres et bulletins de la Société d'Etudes Historiques NC », lauréat 2021 du budget participatif. Cette aide permettra de financer la numérisation de livres et de bulletins de la SEHNC n'ayant pas de sources numériques existantes afin de pouvoir les diffuser sur Internet et les réimprimer en cas de besoin.

CONTACTS PRESSE

Marc Spisser : 76 18 74 / Mandy Brizard : 81 50 49